

Mercredi 25 novembre 2020

-

L'AFL et l'Agence nationale de la cohésion des territoires signent leur premier partenariat

-

Ce mardi 24 novembre, l'AFL et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) ont signé leur première convention de partenariat, adoptée par l'ANCT lors de son Conseil d'administration du 30 septembre. L'objectif pour les deux structures est de proposer des solutions de financement clés en main pour les collectivités notamment dans le cadre des grands programmes portés par l'ANCT visant à réduire les inégalités entre les territoires : « Petites villes de demain », « Ruralités », « Montagne », « France services », « Action cœur de ville » ou encore « Territoires d'industrie »

Un partenariat pour renforcer les solutions de financement mises à disposition des collectivités

Cette convention permet à l'ANCT de solliciter l'AFL pour proposer son expertise et ses offres de financement bancaire aux collectivités territoriales et aux établissements publics accompagnés par l'ANCT. L'AFL pourra ainsi être mobilisée dans le cadre de programmes nationaux territorialisés portés par l'ANCT, mais également dans le cadre de son accompagnement sur mesure des collectivités qui ont sollicité les délégués territoriaux (préfets) dans chaque département.

Jacques Pélissard, Président du Conseil d'administration de l'AFL-ST confirme : « l'ANCT porte des programmes nationaux d'envergure pour nos territoires, urbains comme ruraux. Il nous semblait indispensable que la banque que nous détenons, l'AFL, soit un acteur important du déploiement de ces projets et un outil à disposition des élus en matière de financement ».

Caroline Cayeux, présidente de l'ANCT : « cet appui de l'AFL en faveur des collectivités impliquées dans des programmes nationaux dans leur besoin de financement de l'investissement, aux côtés et en complémentarité des autres opérateurs bancaires publics, constitue une base de partenariat concrète et opérationnelle entre l'ANCT et l'AFL. »

Contact presse

Lucille SIMON - Responsable de la communication
lucille.simon@agence-france-locale.fr



A propos de l'AFL

L'AFL a la particularité d'être la seule banque créée par les collectivités locales afin de soutenir l'investissement public porté par le monde local partout en France. Les collectivités en sont les uniques actionnaires et les uniques bénéficiaires. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a octroyé plus de 4 milliards d'euros de crédits à près de 400 collectivités et est retenue dans 9 consultations sur 10 auxquelles elle participe.

A propos de l'ANCT

Mise en place le 1^{er} janvier 2020, l'ANCT est un nouveau partenaire pour les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets. Elle propose, un accompagnement sur mesure, un soutien en ingénierie de projet, une aide au pilotage, une assistance en maîtrise d'ouvrage publique. Elle pilote également des programmes d'appui nationaux comme « Petites villes de demain », « Action cœur de ville » ou encore « France services ».

Contact presse

Lucille SIMON - Responsable de la communication

lucille.simon@agence-france-locale.fr

